



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Hauts-de-Seine

Division des Personnels
enseignants du 1er degré
D1D/2

Bureau 1626

Dossier suivi par
Zohra AOUBAÏDA

Téléphone
01.71.14.27.25

Mél.

ce.ia92.d1d@ac-versailles.fr

Centre administratif départemental
167/177 avenue Joliot-Curie
92013 Nanterre cedex

Nanterre, le 25/09/2020

La directrice académique des services
départementaux de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine

à

Mesdames et Messieurs
Les Personnels Enseignants

S/C de

Mesdames les inspectrices,
Messieurs les inspecteurs
De l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine

Circulaire n° 2020- 19

Objet : Remboursement partiel des frais de transport Année scolaire 2020/2021

Réf. : Loi n°82-684 du 4/08/1982

Décret n°2010-676 du 21/06/2010 modifié

Circulaire F.P. BCRF 1102464 C du 22/03/2011

J'attire votre attention sur les modalités de prise en charge des frais de transport :

- Seuls les utilisateurs de transport en commun ou d'un service public de location de vélos possédant un titre d'abonnement peuvent prétendre à ce remboursement. Le « forfait mobilité durable », n'étant pas un remboursement partiel de frais de transport, fera l'objet d'une circulaire particulière.
- Je vous rappelle que seul le trajet correspondant aux zones couvrant le trajet domicile-travail fait l'objet d'une prise en charge partielle. Aussi, la mise en œuvre par le STIF du dézonage (pour la passe Navigo en région parisienne) n'entre pas en compte dans le remboursement partiel.

Les versements au titre d'une année scolaire sont interrompus au 31 août pour les abonnements annuels, et au 30 juin pour les coupons mensuels. Dès réception des justificatifs, mes services régulariseront le dossier.

En conséquence, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement, les enseignants intéressés doivent constituer un dossier.

L'employeur prend en charge partiellement l'abonnement souscrit par l'agent (hebdomadaire-mensuel-annuel Ile-de-France).

Il ressort de ces dispositions que les billets « journaliers » aller et retour domicile-travail ne peuvent être remboursés.

Pour les enseignants domiciliés en dehors de l'Ile-de-France, la participation de l'employeur est de 50% du montant payé par l'intéressé plafonné à 86.16 € à compter du 1^{er} août 2019.

On entend par carte et abonnement « à renouvellement tacite » les titres souscrits et reconduits automatiquement pour une durée au moins équivalente à la durée initiale.

Les dossiers devront parvenir au service de la D1D **par la voie hiérarchique**.

Ils devront obligatoirement comporter :

- **La demande de prise en charge en 2 exemplaires (annexe 1)** dûment renseignée et signée, celle-ci sera également validée par le directeur d'école (ou d'école de rattachement), le directeur de SEGPA ou le chef d'établissement.
- **Pour un forfait annuel** : la photocopie du Passe Navigo recto-verso (numéro lisible pour contrôle) et un justificatif de paiement ou de renouvellement
- **Pour un forfait hebdomadaire ou mensuel** : la photocopie du Passe Navigo recto-verso (numéro lisible pour contrôle) et les justificatifs d'achats délivrés lors du chargement du passe à compter de septembre 2020, et non ceux relatifs au paiement (*ex : ticket de carte bancaire*). Le justificatif transmis doit également correspondre aux références indiquées sur le Passe Navigo. (**annexe 2a-2b-2c**)
- Si l'agent est abonné à un service public de location de vélos : le justificatif mensuel de paiement recto-verso.

L'absence de justificatifs entraînera le non versement du remboursement domicile-travail. Mes services ne feront pas de relance en cas de dossier incomplet.

Il convient d'avertir le service de gestion pour tout changement.



Dominique FIS

Pièces jointes :

- Annexe 1 : Demande de remboursement des frais de transport
- Annexe 2a : Prise en charge de septembre à décembre
- Annexe 2b : Prise en charge de janvier à mars
- Annexe 2c : Prise en charge d'avril à juillet

Prise en charge des frais de transport

(Décret n°2010-676 du 21/06/2010)

206-.....-092

Année Scolaire 2020 - 2021

Document à retourner à la: D1D/
Par voie hiérarchique

NOM : Prénom :

N° INSEE : / / / / / / / / / / / / / / / /

Grade : Professeur titulaire Instituteur/Institutrice Professeur stagiaire
 Professeur contractuel Autre

Adresse

Résidence habituelle

N° Voie

Code postal Commune

Adresse

Ecole ou Résidence administrative

N° Voie

Code postal Commune

Circonscription

MOYEN(S) DE TRANSPORT(S) UTILISÉ(S)* SNCF RER Métro Bus RATP Cars APTR

* (pour la location de vélo, voir page suivante)

Indiquez de façon **détaillée** le ou les différents trajets empruntés sur les LIGNES pour vous rendre de votre résidence habituelle à votre lieu de travail.

Station de départ

Station d'arrivée

Prise en charge des frais de transport

(Décret n°2010-676 du 21/06/2010)

206-.....-092

Année Scolaire 2020 - 2021

TITRES D'ABONNEMENT *cochez la (les) cases concernée(s)*

Pass Navigo

Hebdomadaire

Mensuel

Zones : de à

Annuel

Autre

Abonnements : Service public de location de vélos, abonnement Fréquence...

Montant à payer :€

RESIDENCE DE L'AGENT *cochez la case concernée*

Agent résidant dans la zone de compétence des transports parisiens

Agent résidant hors de la zone de compétence des transports parisiens

Je déclare :

- que mon transport entre ma résidence habituelle et mon lieu de travail n'est ni assuré ni remboursé par l'administration.
- que je ne suis pas logé(e) par l'Administration à proximité immédiate de mon lieu de travail.
- que je ne bénéficie à aucun titre de la prise en charge des frais de transport entre ma résidence habituelle et mon lieu de travail.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande et m'engage à signaler immédiatement toute modification concernant ma résidence habituelle, mon lieu de travail, ou le mode de transport utilisé.

Fait à le *Signature de l'agent*

Fait à le

Signature de l'IEN de circonscription ou du Chef d'établissement

ET Cachet de la circonscription ou de l'établissement

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Zones retenues : Code taux :

Justificatifs des frais de transport

Mensuels - hebdomadaires

Année Scolaire 2020 - 2021

À retourner avant le **11 JANVIER 2021** à :
La D1D/
Par voie hiérarchique

NOM : Prénom :

N° INSEE : / _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _ /

Adresse :

Code Postal : Commune :

Grade : Professeur titulaire Instituteur/Institutrice Professeur stagiaire
 Professeur contractuel Autre

Affectation :

Commune : Circonscription :

N° Pass Navigo : / _ _ _ _ _ _ /

Fait à le

Signature de l'agent

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<p><i>Joindre le(s) titre(s) de transport correspondant(s)</i></p>	<p><i>Joindre le(s) titre(s) de transport correspondant(s)</i></p>	<p><i>Joindre le(s) titre(s) de transport correspondant(s)</i></p>	<p><i>Joindre le(s) titre(s) de transport correspondant(s)</i></p>

Justificatifs des frais de transport

Mensuels - hebdomadaires

Année Scolaire 2020 - 2021

À retourner avant le **10 AVRIL 2021** à :
La D1D/

Par voie hiérarchique

NOM : Prénom :

N° INSEE : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /

Adresse :

Code Postal : Commune :

Grade : Professeur titulaire Instituteur/Institutrice Professeur stagiaire
 Professeur contractuel Autre

Affectation :

Commune : Circonscription :

N° Pass Navigo : / _ _ _ _ _ /

Fait à le

Signature de l'agent

JANVIER	FÉVRIER	MARS
<p>Joindre le(s) titre(s) de transport correspondant(s)</p>	<p>Joindre le(s) titre(s) de transport correspondant(s)</p>	<p>Joindre le(s) titre(s) de transport correspondant(s)</p>

Justificatifs des frais de transport

Mensuels - hebdomadaires

Année Scolaire 2020 - 2021

À retourner avant le 10 JUILLET 2021 à :
La D1D/

Par voie hiérarchique

NOM : Prénom :

N° INSEE : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /

Adresse :

Code Postal : Commune :

Grade : Professeur titulaire Instituteur/Institutrice Professeur stagiaire

Professeur contractuel Autre

Affectation :

Commune : Circonscription :

N° Pass Navigo : / _ _ _ _ _ /

Fait à le

Signature de l'agent

AVRIL	MAI	JUN	JUILLET
<p><i>Joindre le(s) titre(s) de transport correspondant(s)</i></p>	<p><i>Joindre le(s) titre(s) de transport correspondant(s)</i></p>	<p><i>Joindre le(s) titre(s) de transport correspondant(s)</i></p>	<p><i>Joindre le(s) titre(s) de transport correspondant(s)</i></p>